



ANALYSE de GROUPE

Exploitations VITICOLES en Agriculture Biologique

RECOLTE 2008

Ce projet est cofinancé par :



Ce projet est cofinancé par le Fond européen de
développement régional - FEDER

Estelle BOEHLER
Philippe SCHWOEHRER
Dominique DELPHIN

Décembre 2010



O b e r r h e i n
R h i n S u p é r i e u r

Page 1/10

Dépasser les frontières : projet après projet

PRESENTATION du PROJET

Le projet a démarré en septembre 2009. Il réunit 9 partenaires du Rhin Supérieur pour la création d'un réseau économique de fermes bio en Bade-Wurtemberg, en Rhénanie Palatinat et en Alsace.

L'objectif principal du projet est l'obtention de références économiques locales en agriculture biologique afin d'apporter des réponses aux producteurs en cours de réflexion vers une conversion ou aux agriculteurs bio souhaitant perfectionner leur système.

Pour cela, les résultats comptables d'un groupe d'exploitations situées sur les trois régions du Rhin Supérieur sont analysés et seront comparés sur trois ans.

Les données viticoles françaises (Alsace) et Allemandes (Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat) sont analysées selon la méthode de l'« Observatoire Economique Viticole alsacien » élaboré par les Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Les données françaises ont été recueillies avec l'autorisation du producteur, à partir des comptabilités transmises par les centres de comptabilités des exploitations membres du réseau. Ces données ont été complétées lors de visites sur les exploitations pour obtenir des précisions concernant la production et la structure de l'entreprise (SAU, main d'oeuvre, rendement,...).

Les données allemandes ont été collectées par l'Institut de recherche de Geisenheim puis transférées aux Chambres d'Agriculture afin d'être intégrées à l'analyse de groupe viticole franco-allemande qui vous est présentée ci-dessous.

Cette analyse de groupe porte sur la première année de l'étude BioRhi'n et concerne la récolte 2008.

Pour compléter cette analyse des résultats économiques du groupe BioRhi'n, nous les comparerons aux résultats de l'« Observatoire Economique Viticole alsacien » basé sur le suivi annuel de 100 exploitations vendant du vin en bouteilles (dont 20 exploitations en Agriculture Biologique).

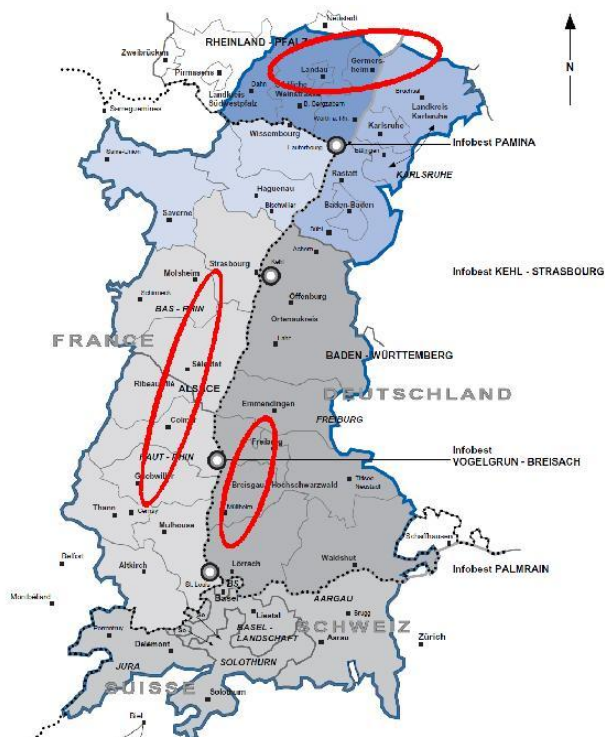
Descriptif des exploitations du RESEAU BioRhi'n

■ Localisation et identification des structures

Le réseau est constitué de 20 exploitations dont 11 exploitations allemandes et 9 exploitations françaises, toutes spécialisées en vente de vin en bouteilles.

Dans la présentation des résultats qui suivra, les exploitations viticoles allemandes du réseau BioRhi'n seront numérotées de D1 à D11 et les exploitations viticoles françaises du réseau BioRhi'n de F1 à F9.

La moyenne des 11 exploitations allemandes sera identifiée **D moy.**, des 9 exploitations françaises **F moy** et du groupe des 20 exploitations **F+D moy.**



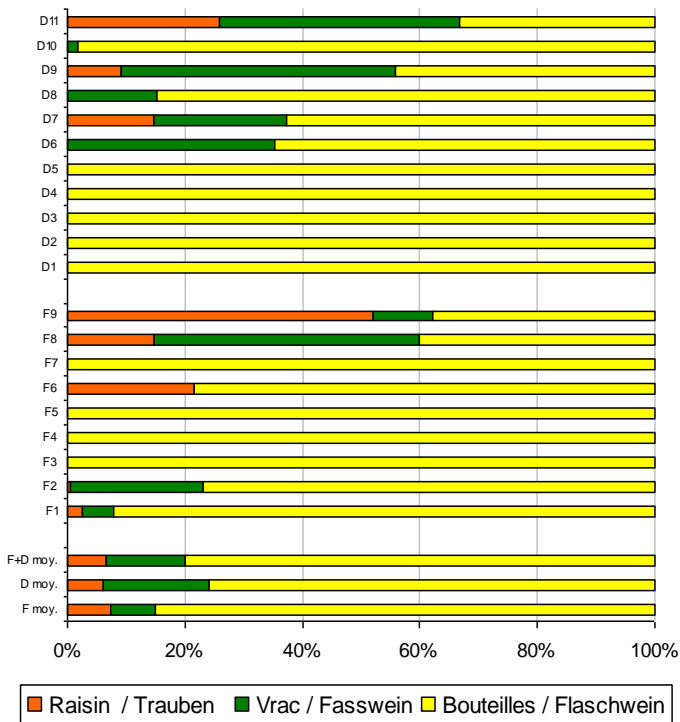
■ Description des structures

● Surface totale en vignes et surfaces viticoles

Bien qu'on ait une importante hétérogénéité des surfaces, les moyennes des exploitations allemandes et françaises sont très proches puisqu'on constate une surface moyenne exploitée en viticulture de 10,32 ha en Allemagne et de 9,85 ha en France (Graphique 2).

● Spécialisation viticole

La moyenne Produit viticole / Produit total est de 88 % en Allemagne et 96 % en France. Cependant, dans les exploitations allemandes, ce critère varie de 63% à 100 % alors qu'en France il est de 89 à 99 %.

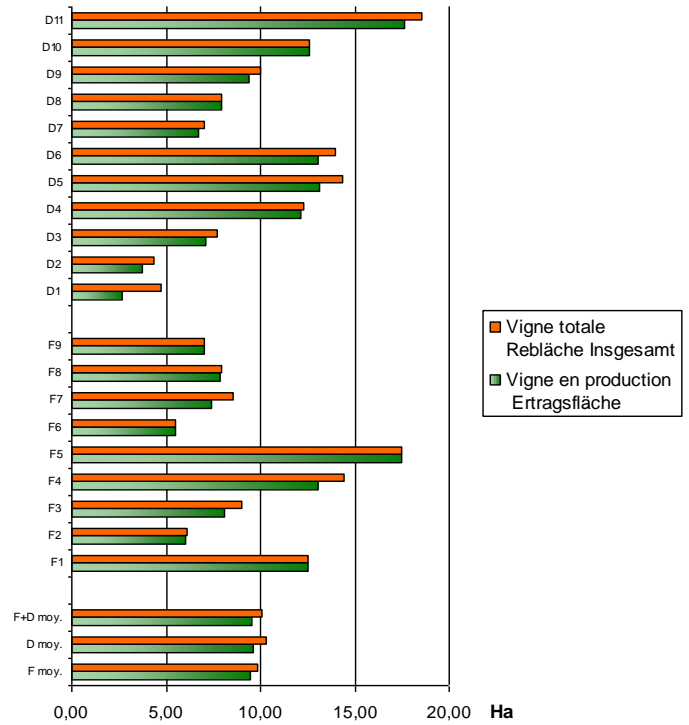


Graphique 3 : Répartition des ventes par exploitation et moyennes

● Rendement et quantité vendue

La production représente le rendement de l'année par hectare de vigne en production. En Allemagne, la quantité produite est de 79 Hl par hectare alors qu'en France elle est de 57 Hl par hectare (Graphique 4).

Cette différence s'explique par un droit à produire moyen en Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat de 110 Hl par hectare, complété de + 20 % de surplus, et pouvant aller jusqu'à 160 Hl pour certains cépages. En Alsace, le seuil maximum est fixé à 80 Hl par hectare.



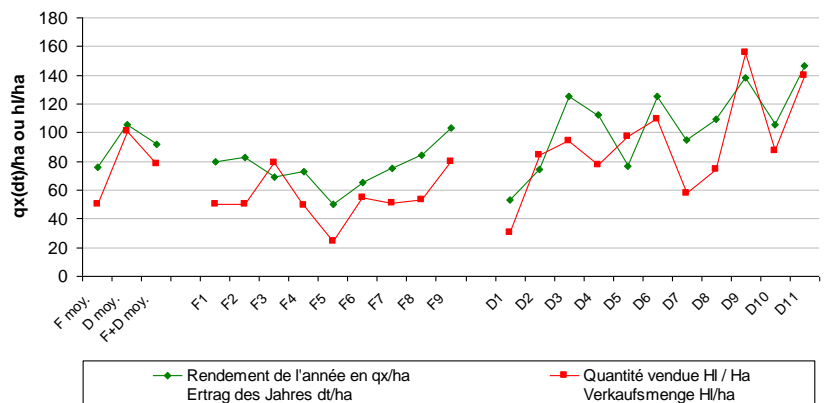
Graphique 2 : Surface de vignes par exploitation et moyennes France + Allemagne, Allemagne, France

● Répartition des ventes

Il s'agit, par ce critère, de constater la répartition des ventes entre les ventes de raisins, de vin en vrac et de vin en bouteilles.

En Allemagne comme en France, certaines exploitations ne destinent que 40 % de leurs ventes à du vin en bouteilles.

Cette destination de la production aura bien entendu des conséquences sur la valorisation des produits et sur certaines charges dont en particulier les charges liées à la vinification et à la commercialisation (Graphique 3).



Graphique 4 : Répartition des rendements et des quantités vendues par exploitation et moyennes

Le rendement des 9 exploitations alsaciennes est cohérent avec le rendement constaté pour les exploitations en agriculture biologique au sein de l' « Observatoire Economique Viticole » : moyenne 55 hl / ha. Au sein de cet observatoire, on constate que les exploitations en agriculture biologique ont un rendement moyen inférieur de 15 Hl par hectare par rapport aux exploitations en conduite conventionnelle. D'après l'Institut de Geisenheim, cette différence n'apparaît pas entre les exploitations en agriculture biologique et conventionnelle.

• Main d'œuvre

Pour des surfaces relativement identiques au sein du réseau, on constate un besoin en main d'œuvre moyen proche :

- en Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat : 10,32 ha - 3,89 UTA - 2,09 UTA salariées
- en Alsace : 9,85 ha - 4,08 UTA - 2,06 UTA salariées.

Les données moyennes masquent cependant une grande hétérogénéité.

Les 9 exploitations présentent au sein de l'échantillon alsacien BioRhi'n font appel à plus de main d'œuvre que les exploitations en agriculture biologique présentes dans l' « Observatoire Economique Viticole alsacien ». De façon générale, en Alsace, la main d'œuvre est plus importante en agriculture biologique qu'en conventionnelle (plus 0,5 UTA en moyenne par exploitation pour des surfaces identiques).

• Valorisation de la production

Compte tenu des données collectées, nous pouvons comparer la valorisation de la bouteille en € / Hl. La moyenne constatée dans les deux Land allemands est de 354 € / Hl alors qu'elle est de 857 € / Hl en France.

Cette valorisation dans les 9 exploitations présents au sein de l'échantillon alsacien BioRhi'n est supérieure de 86 € / Hl à la valorisation constatée en bio dans l' « Observatoire Economique Viticole alsacien ». Au sein de cet observatoire, la valorisation / Hl bouteille est supérieure de 124 € / Hl quand on compare l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. L'encépagement et la stratégie de commercialisation de chaque entreprise influencent bien entendu la valorisation moyenne du produit.

RESULTATS ECONOMIQUES des exploitations du RESEAU BioRhi'n

■ Compte de Résultat

/ ha SAU	Alsace	Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat	Alsace +Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat
PRODUIT TOTAL	39 100 €	33 074 €	35 723 €
Charges TOTALES (hors ch.sociales exploitants)	30 524 €	25 335 €	27 617 €
REVENU	8 575 €	7 739 €	8 106 €

Tableau 5 : Présentation du Compte de Résultats

- **Le produit total / ha** tient compte du produit viticole et des éventuels produits annexes (indemnités grêle, prestations de services, autres productions, achat revente...).

La production plus importante en Allemagne n'a pas compensé totalement le différentiel de valorisation en faveur de l'Alsace puisque le produit total français est supérieur de 6 026 € / ha.

- **Les charges totales / ha** comprennent l'ensemble des charges d'exploitation hors charges sociales des exploitants. Dans les exploitations allemandes du réseau BioRhi'n, on constate une économie moyenne de 5 189 € / ha par rapport aux exploitations françaises. L'origine de ces économies sera examinée plus en détail dans les paragraphes suivants. Cependant, l'économie de charges ne permet pas de compenser la différence de produit.
- **Le revenu / ha** est par conséquent inférieur de 836 € / ha pour les exploitations allemandes du réseau.

/ ha SAU	Alsace	Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat	Alsace +Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat
Revenu / UTA Familiale	39 672 €	44 366 €	42 052 €

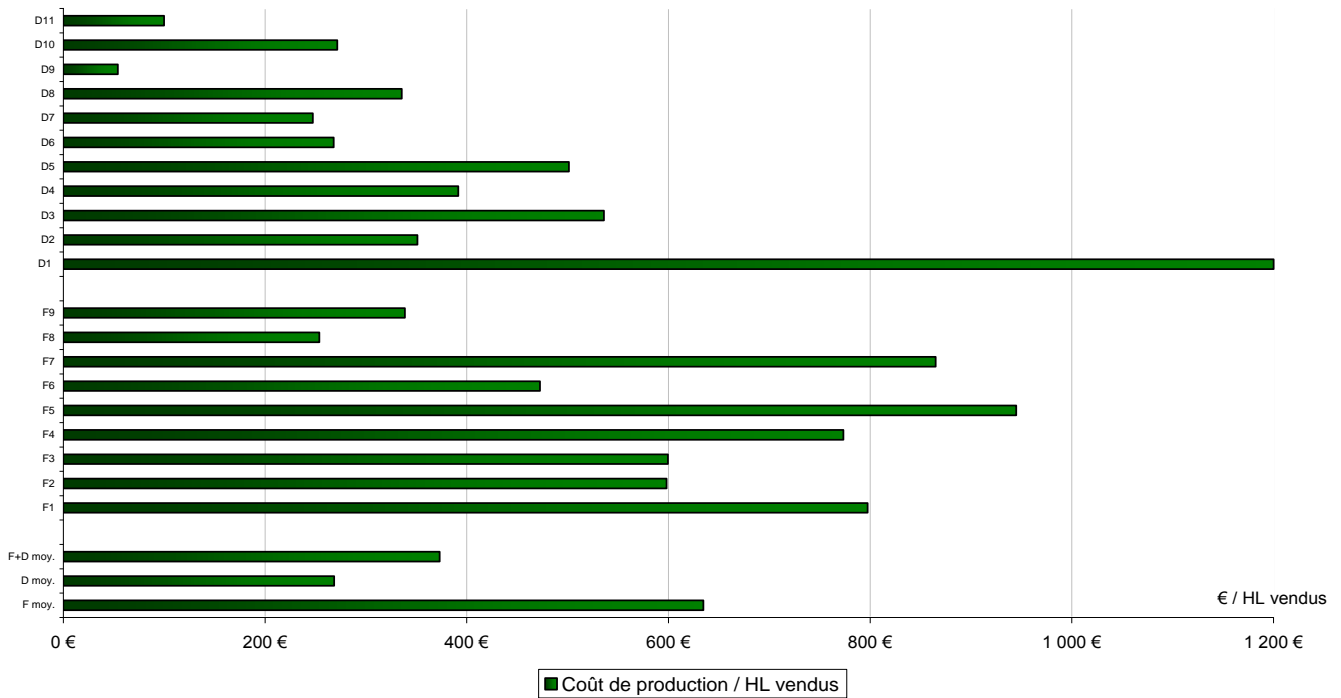
Tableau 6 : Revenu / Unité de travail annuel familiale

- Néanmoins, **le revenu par UTA familiale** est supérieur de 4 694 € dans les exploitations du Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat puisque la main d'œuvre familiale représente une part moins importante que dans les exploitations alsaciennes.
- **Coût de production** : en ramenant les charges totales évoquées précédemment aux hectolitres vendus dans l'année, on obtient un coût de production / Hl.

/ ha SAU	Alsace	Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat	Alsace +Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat
Ventes HL / Ha de vignes en production	50	101	78
Coût de production / HL vendus	640 €	269 €	376 €

Tableau 7 : Coût de production / Hl Vendus

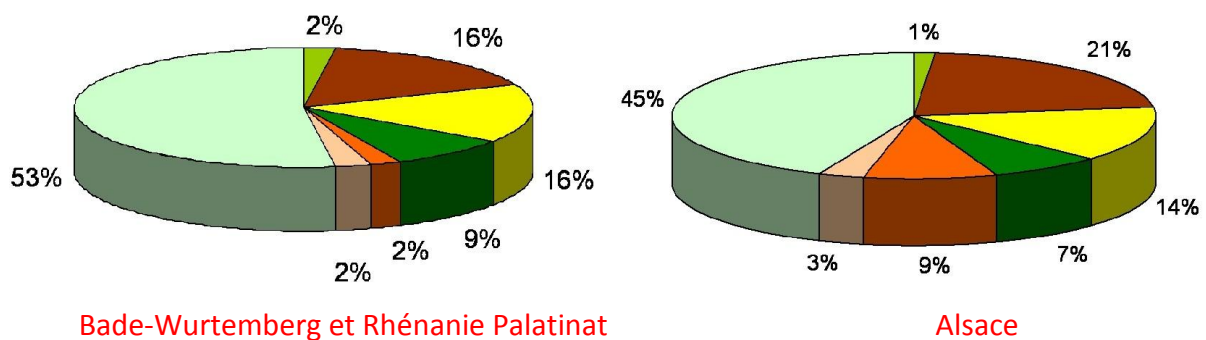
Ce coût de production d'un Hl de vin est 2,4 fois supérieur en Alsace que dans les exploitations du Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat, sachant que les charges totales sont inférieures et que les quantités vendues sont doubles en Allemagne.



Graphique 8 : Coût de production / HL Vendus par exploitation et moyennes

■ Détail des Charges

Les charges constatées au sein des 9 exploitations alsaciennes du Réseau BioRhi'n sont proches de celles des exploitations faisant partie de l' « Observatoire Economique viticole alsacien ».



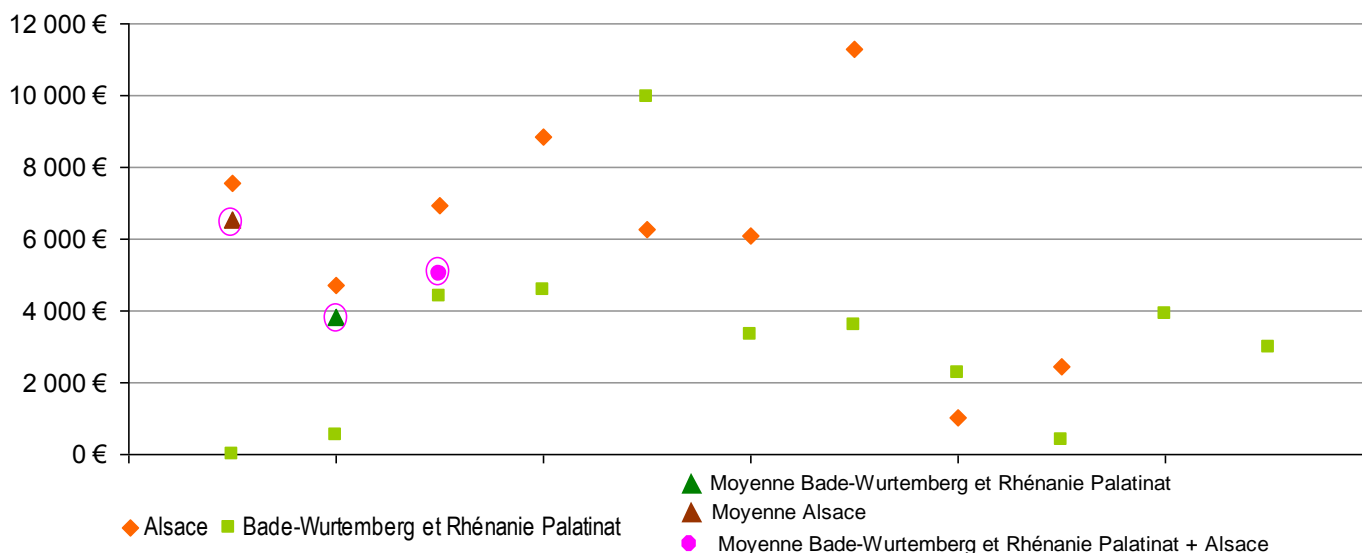
- Frais de culture / Pflanzenkultur Kosten
- Main d'Oeuvre hors ch. Soc. Exploitants / Arbeitskosten ohne Sozialabgaben der Betriebsleiter
- Mécanisation et Txv par tiers /Kosten der Mechanisierung und Arbeiterledigung durch Dritte
- Charges Bâtiment, Installat°, Plantat°. / Kosten der Gebäude, baulichen Anlagen und Kosten der Dauerkulturen
- Charges locatives / Landpacht/Grundsteuern
- Frais financiers LMT et CT / Finanzierungskosten (Zinsen)
- Autres charges / Sonstige Kosten

Graphique 9 : Répartition des charges au sein du réseau

Le graphique 9 de la page précédente représente la répartition des charges au sein du réseau BioRhi'n. On constate que les charges de main d'œuvre et les charges locatives sont supérieures en Alsace, par contre, les autres charges différenciées dans le graphique sont, elles, très proches.

• Charges de Main d'œuvre

Les charges de main d'œuvre par Ha s'élèvent à 3 825 € / Ha en Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat et 6 542 € / Ha en Alsace



Graphique 9 : Charges de main d'œuvre salariées par exploitation et moyennes

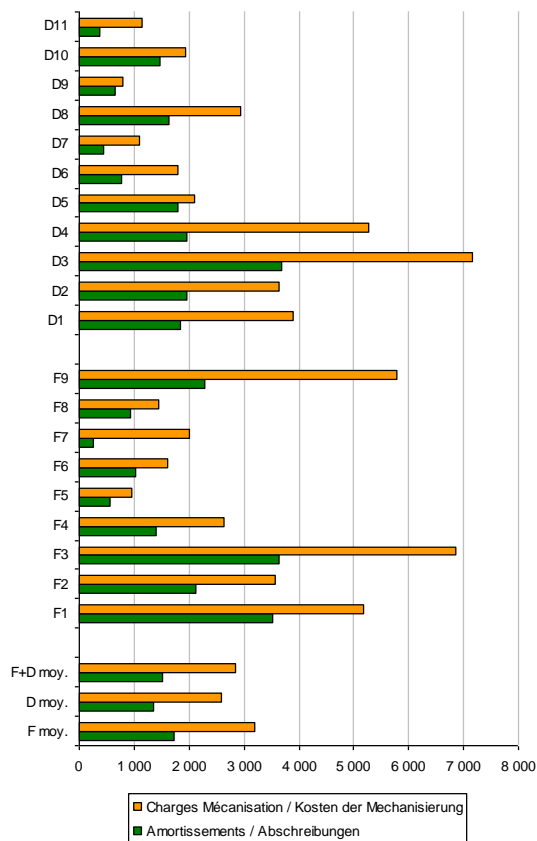
D'après le graphique 9 (ci-dessus), seules deux exploitations alsaciennes ont un niveau de charges salariales équivalent aux exploitations du Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat. Sachant que le nombre d'UTA salariées est identique dans les exploitations du réseau, cette inégalité peut provenir des taux de cotisations liés aux salaires qui sont différents entre les deux pays.

Il serait cependant intéressant d'étudier les stratégies mises en œuvre par les exploitants pour limiter le recours à la main d'œuvre lors des rencontres prévues entre exploitants.

• Charges de mécanisation

Malgré des charges par Ha très disparates (graphe 10, ci-contre), les moyennes des charges de mécanisation des exploitations du réseau sont proches puisque la différence constatée est de 597 € / ha.

Cette différence provient essentiellement des amortissements (359 € / ha) qui sont calculés sur une durée plus importante en Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat.



Graphique 10 : Charges de mécanisation par exploitation et moyennes

Cet écart ne reflète donc pas forcément une politique d'investissement en matériel plus soutenue en Alsace qu'en Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat.

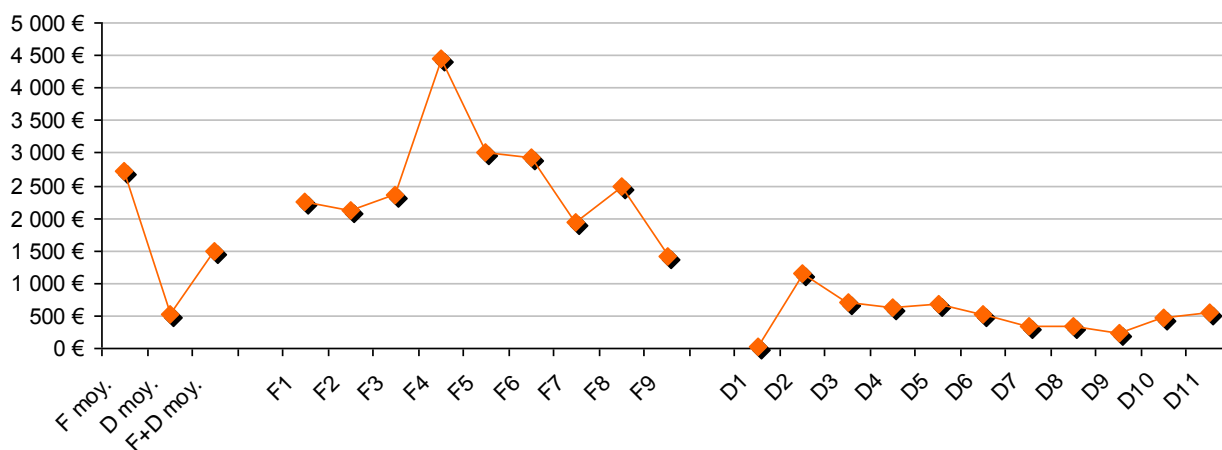
- **Charges de bâtiment**

Les amortissements des bâtiments et des installations s'élèvent à 1 226 € / ha en Alsace et à 664 €/ha en Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat, par contre les charges totales bâtiments et installations sont équivalentes.

Le différentiel d'amortissement est, pour partie, la conséquence du même mécanisme que pour les charges de mécanisation. Sachant que les charges totales sont équivalentes, les charges d'entretien représente une part très importante des charges totales allemandes. Cette charge d'entretien plus élevée pourrait éventuellement être due à des bâtiments plus anciens nécessitant plus d'entretien.

- **Charges locatives :**

Les charges locatives sont composées des locations de vignes, des charges liées au foncier et éventuellement des locations de bâtiment.



Graphique 11 : Charges locatives par exploitation et moyennes

Ces charges sont nettement plus élevées en Alsace qu'en Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat. De plus l'homogénéité est plus forte au sein du réseau BioRhi'n allemand.

■ Aspects financiers des exploitations

- **Définitions des critères**

L' **Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** sert à évaluer les performances de l'entreprise au niveau de son activité courante indépendamment de ses équipements et de son financement. Cet indicateur doit permettre le paiement :

- des annuités,
- des charges sociales,
- d'une rémunération du travail des chefs d'exploitation
- ainsi que l'autofinancement d'une partie des nouveaux investissements.

L'**EBE / Produit brut** permet de traduire la performance technico-économique de l'entreprise : plus le ratio est élevé, plus l'exploitation est économe en charges.

Le ratio **Annuités / EBE** est un critère étroitement lié au mode de financement de l'exploitation. Il détaille le pourcentage de la richesse produite, qui sert à rembourser les emprunts long et moyen terme présents. Ce critère ne doit pas, en principe, dépasser 50 %.

L'Endettement Total en % de l'Actif prend en compte le financement externe de l'entreprise ramené à la valeur de l'actif. Il mesure son indépendance financière vis à vis de ses partenaires.

- **Résultats de ces critères calculés au sein du réseau**

	Alsace	Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat	Alsace +Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat
EBE / Ha	11 106 €	10 682 €	10 869 €
EBE / PRODUIT	28%	32%	30%
ANNUITES / EBE	47%	17%	30%

Tableau 12 : moyennes sur critères financiers

L'EBE / Produit brut des exploitations du réseau BioRhi'n est conforme à la moyenne de l' «Observatoire Economique viticole alsacien» en agriculture biologique. Néanmoins, ces résultats cachent de fortes disparités au sein du groupe, les données individuelles variant de 11 à 60 %.

Le ratio Annuités / EBE des exploitations alsaciennes se rapproche du seuil des 50 %, alors qu'il est très faible pour les exploitations du Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat. Ce constat pourrait être lié à des durées de remboursement des emprunts allemands plus longues.

Lorsque le critère dépasse les 50 %, il est nécessaire de surveiller dans le temps l'évolution de ce ratio. Les évolutions de ces indicateurs sur les 2 années suivantes de l'étude permettront cette observation.

L'endettement global des exploitations allemandes est inférieur de 13 018 € / ha, ce qui peut, en partie expliquer le faible niveau d'annuités à rembourser.

Le niveau d'annuités étant plus faible pour les exploitations du Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat, ces exploitations ont d'avantage de disponibilités (91 398 € contre 58 005 € en Alsace) pour autofinancer de nouveaux investissements et avoir recours moins fréquemment à des emprunts.

	Alsace	Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat	Alsace +Bade-Wurtemberg et Rhénanie Palatinat
Revenu disponible annuel	58 005 €	91 398 €	76 371 €

Tableau 13 : moyennes des revenus disponibles (EBE – Annuités)

ANALYSE de GROUPE
Résultat individuel de l'exploitation
RECOLTE 2008
